03.09.2014 – 10:00 Uhr

La moitié de la population syrienne est en fuite / En Syrie et en Suisse, la CRS s'engage en faveur des déplacés et des réfugiés.

Bern (ots) -

Préoccupée par la catastrophe humanitaire engendrée par la guerre civile en Syrie, la Croix-Rouge suisse (CRS) demande à la Confédération d'assouplir les conditions d'octroi du visa humanitaire aux réfugiés en provenance de ce pays. A ce jour, elle a apporté son soutien à plus d'un millier de réfugiés syriens lors de leur arrivée en Suisse. Il s'agit avant tout de femmes, d'enfants et d'adolescents admis dans le cadre du regroupement familial. Elle intervient également dans la région de conflit.

La guerre civile en Syrie a fait, en trois ans, plus de 100 000 victimes. Près de trois millions de femmes, d'hommes et d'enfants se sont réfugiés dans les pays voisins; quant aux déplacés internes, ils sont plus de deux fois plus nombreux. Selon le HCR, c'est ainsi près de la moitié de la population qui est en fuite. Avec l'avancée des djihadistes de l'Etat islamique, la situation de tous ceux qui, en Syrie, en Irak et dans toute la région, sont contraints à l'exil par la guerre s'est détériorée de façon dramatique. Très préoccupée par cette catastrophe humanitaire, la CRS invite la Confédération à assouplir les conditions d'octroi du visa humanitaire pour parer à l'urgence. Markus Mader, directeur de la CRS: «En accueillant un très grand nombre de réfugiés sur leur territoire, les pays voisins de la Syrie sont soumis à une forte pression. Les valeurs d'humanité et de solidarité nous commandent de contribuer, nous aussi, à assurer une protection à des êtres humains en proie à la détresse, d'autant plus s'ils ont déjà un lien avec la Suisse à travers des membres de leur famille. La CRS est prête à renforcer encore son engagement en ce sens. J'espère que d'autres institutions le sont aussi.»

Prestations de la CRS en Suisse

De septembre à novembre 2013, la Confédération a octroyé aux parents de ressortissants syriens au bénéfice d'une autorisation de séjour en Suisse un accès facilité aux visas afin de leur permettre de se mettre en sécurité. Au besoin, la CRS a fourni aux personnes concernées des prestations de soutien et de conseil destinées à les aider à surmonter les obstacles financiers et administratifs auxquels elles se heurtent. Jusqu'à la mi-août, 1027 réfugiés syriens au total sont entrés en Suisse avec l'aide de la CRS, dont plus de 50% d'enfants et d'adolescents. Conformément à l'esprit de la Croix-Rouge, la CRS s'attache à secourir en tout premier lieu les personnes particulièrement vulnérables. Les coûts au titre des billets d'avion et des garanties subsidiaires sont couverts par un legs important fait par une personne dont la famille, réfugiée en Suisse durant la Seconde Guerre mondiale, avait été accueillie et prise en charge par la CRS.

La CRS intervient également dans le cadre du programme de réinstallation de l'Office fédéral des migrations en apportant son soutien à 24 réfugiés syriens sur mandat du canton d'Uri. A cet effet, elle a élaboré un concept de première intégration qui est actuellement mis en oeuvre avec succès. «Nous demandons au Conseil fédéral d'augmenter considérablement le contingent des réfugiés admis dans le cadre du programme de réinstallation», dit Markus Mader.

Prestations de la CRS dans la zone de conflit La CRS n'intervient pas uniquement en Suisse. Depuis le début du conflit syrien en 2012, elle oeuvre aux côtés des Sociétés locales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour soulager la souffrance, apportant notamment son soutien à des familles de réfugiés syriens:

- En Syrie même, la CRS a financé la distribution de colis alimentaires par le CICR et livré des ambulances au Croissant-Rouge syrien.
- En Jordanie et en Turquie, elle a fourni aux familles de réfugiés des biens de secours tels que couvertures, ustensiles de cuisine, articles d'hygiène et appareils de chauffage.
- En Jordanie, la grande majorité des réfugiés sont hébergés par des particuliers et doivent subvenir eux-mêmes à leurs besoins. Durant un an et demi, la CRS a alloué des montants en espèces à 1700 familles particulièrement vulnérables pour leur permettre de régler le loyer, les frais de chauffage et d'autres dépenses courantes.
- Au Liban, la CRS soutient l'aide médicale d'urgence prodiguée par la Croix-Rouge libanaise aux réfugiés blessés et malades qui traversent la frontière. Après avoir reçu les premiers secours, ils sont transportés à l'hôpital où ils bénéficient, au besoin, d'une transfusion sanguine.
- La Bulgarie voit elle aussi affluer des milliers de réfugiés syriens transitant par la Turquie. En collaboration avec la Croix-Rouge bulgare, la CRS fournit aux familles hébergées dans des camps d'accueil ou des logements privés des biens de secours permettant de couvrir leurs besoins quotidiens.

Au total, la CRS a débloqué à ce jour 5 millions de CHF au titre de l'aide d'urgence en Syrie et dans les pays voisins.

Compte: 30-4200-3 CRS, Berne (mention «Aide d'urgence Syrie»)

Contact:

Markus Mader, directeur de la CRS, tél. 031 387 72 26

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002289/100760801 abgerufen werden.